

Publication du rapport d'audit 2012 par l'ARMP
**46 MILLIARDS F CFA DE MARCHÉS PASSÉS
HORS PROCÉDURES, 6 AUTORITÉS
CONTRACTANTES FONT FIGURES DE BONS
ÉLÈVES, 23 AUTRES N'ONT PAS RESPECTÉ
LES RÈGLES**

P.4

Salon international Automoto et connexes



**C'EST DU
2 AU 11
OCTOBRE
PROCHAIN**

P.7

N° 454 du 26 août 2015 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

 **OTR**
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

**Polémique autour de la
présence d'Agbéyomé
Kodjo à l'expo Milano 2015**

**QUAND SE
RENDRE UTILE À
SON PAYS EST UN
CRIME AU TOGO !**

P.3



Gabriël Mensah Agbéyomé Kodjo, Président OBUTS



Rock Lamboni, D.E de l'ASPV-Togo

Interview de Rock Lamboni, directeur
exécutif de l'Association des Sapeurs
Pompiers Volontaires du Togo (ASPV-Togo)

**“Nous voulons faire un
secours de proximité, de
telle manière que le délai
d'évacuation des sinistrés
soit le plus minimum
possible.”**

P.4 & 7

**Expo Milano 2015
LE TOGO VALORISÉ À
TRAVERS SES PRODUITS
AGRICILES**

Faure Gnassingbé : « La
nourriture est la vie. Quand elle
est disponible et abondante,
elle nous procure les joies du
partage en famille »

P.3

CE RÉFÉRENDUM QUI FAIT TOURNER L'AFRIQUE EN BOURRIQUE ! (Par Dr David IHOU)

Du latin *referre*, le référendum est un vote direct de l'ensemble des électeurs d'un Etat ou d'une collectivité locale qui se détermine sur une proposition de nature législative, ou constitutionnelle, à l'initiative du pouvoir exécutif ou des citoyens, selon les modalités définies par la loi... Les choix possibles étant OUI ou NON, le projet soumis au vote est accepté ou rejeté. Le référendum permet d'obtenir l'aval du peuple sur les grandes questions de société ou institutionnelle... Par extension, on utilise ce terme pour une consultation auprès d'un groupe...

Si Barack OBAMA décidait aujourd'hui de convoquer un référendum national aux USA, pour sauter le verrou de la limitation des mandats à deux, les Américains vont « *se marrer* » et dire que le Premier Président afro-américain des Etats-Unis d'Amérique est contaminé par une nouvelle maladie appelée « *référendite* », maladie qu'il aurait contractée au Kenya ou en Ethiopie, lors de son passage récent en Afrique... Mais aux USA, on est sérieux, on respecte les textes et les Institutions de la République. Si la COUR Suprême et le CONGRES estiment que la convocation du Référendum est légale, c'est -à-dire, faisant partie des prérogatives des Présidents américains, le

peuple américain ira voter, pour le 28ème amendement de la Constitution américaine. Il ira voter pour dire OUI ou NON à cet amendement, et si OBAMA veut briguer un troisième mandat (si le Oui l'emporte), il briguera un troisième mandat, et sera élu ou ne sera pas élu. Si je dois parier, je ne miserai pas un kopeck sur OBAMA, parce que je pense qu'il ne sera pas élu, et qu'il sera laminé par le candidat républicain...

Mais l'essentiel, c'est qu'on ne verra aucun américain mourir bêtement pour un troisième mandat de Barak OBAMA!

Barak Obama ne sera pas élu, non pas parce qu'il est Noir (il n'y a que 12 % de Noirs aux USA, mais il a été élu et réélu une fois), mais parce que huit ans à la tête des USA vous laissez lessivé et au bout du rouleau. L'exemple de Ronald REAGAN est pathétique : après ses deux mandats, atteint de la maladie de Heixheimer qu'il a contractée dans la 8è année de sa Présidence, il ne se rappelle plus après, qu'il a été Président de la Première puissance du monde!

Pourquoi alors le référendum est un mot qui donne le tournis à l'Afrique ? Ces derniers temps, les africains meurent bêtement à cause du référendum et deviennent même fous en entendant ce mot!

Burundi, Burkina Faso, Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Tchad, etc. La liste est longue de ces pays où le référendum tue!

Le pays le plus à plaindre est le Burundi ! Pierre Nkurunziza vient d'être réélu Président de la République et a prêté serment ce 20 août 2015, dans un processus inutilement sanglant!

Pourquoi ne pas choisir un seul et unique candidat de l'opposition, pour battre Mr Nkurunziza, à la présidentielle, alors qu'on est parvenu à choisir un candidat unique pour gérer l'opposition, après élection présidentielle ? Pourquoi sacrifier la vie de 100, 200 burundais ou plus, pour un simple troisième et dernier mandat de quelqu'un ? Quelle est la place du Conseil Constitutionnel dans ce pays ?... Ce sont des questions auxquelles seuls les burundais peuvent répondre, et je leur souhaite du courage!

Au Burkina FASO, est-ce que Blaise Compaoré avait le droit d'organiser un référendum pour sauter le verrou de la limitation des mandats ? Oui, c'est dans ses prérogatives, et seuls les burkinabé peuvent nous dire pourquoi ils ont fait une insurrection sanglante. Aujourd'hui, plus de dix candidats sont déjà déclarés pour la présidentielle du 21 octobre prochain, alors qu'il suffisait d'un seul candidat

unique de l'opposition pour bouter pacifiquement Blaise Compaoré hors du palais présidentiel, en faisant l'économie d'une cinquantaine de vies humaines, d'un Parlement brûlé et de plusieurs commerces détruits!

Joseph Kabila, Denis Sassou Nguesso, Idriss Deby, Paul Kagamé, et les autres, ont-ils le droit de convoquer un référendum pour sauter le verrou de la limitation des mandats ?

Oui, Oui, Oui, ils ont le droit, et il appartient à leurs opposants d'apprendre aux Peuples de ces pays, à dire NON, s'ils n'approuvent pas cette modification constitutionnelle dans ces pays ! S'il y a encore des morts nègres dans ces pays sus cités, c'est que le Nègre est maudit!

Les africains doivent beaucoup apprendre de la SUISSE, pays champion du Référendum.

La SUISSE est une démocratie consociationnelle, par opposition aux démocraties majoritaires. Depuis 1848, date de l'entrée en vigueur de leur Constitution, les suisses ont eu recours à 565 fois au moins au référendum ! Et plus de la moitié des référendums nationaux réalisés dans le monde ont eu lieu en SUISSE !

Le problème des Africains, c'est la paresse ! On ne veut pas dégager un Président

sortant à la fin de son premier mandat, en présentant des arguments convaincants au peuple, comme les français l'ont fait avec SARKOZY, ou les Américains avec Jimmy CARTER, mais il faut que le Président fasse tranquillement ses deux mandats, et on vient pour le remplacer, par défaut ! L'exemple typique est le Burkina Faso où aucun homme politique n'a dit aux habitants du pays des hommes intègres :

« *Laissez Blaise Compaoré et suivez-moi, je vais le battre à plate couture s'il se représente* », ou : « *Laissez-le organiser son référendum, et votez tous NON!* »

On aurait eu zéro mort au Burkina, zéro Parlement brûlé, zéro blessé, zéro commerce détruit ou brûlé!

Aujourd'hui, plus de dix candidats se sont déclarés pour la présidentielle du 21 octobre 2015 ! Seuls les burkinabé peuvent nous expliquer pourquoi cette illogique situation burkinabé...

Chers frères Nègres, arrêtons de prendre le référendum comme un épouvantail ! C'est le seul moyen vraiment légal d'avoir l'aval du peuple sur les grandes questions de société ou constitutionnelles et institutionnelles... Il n'y en n'a pas d'autres !

Dr David IHOU,
Consultant en
Géopolitique et Stratégie
sécuritaire

Admission du Togo à ECOSOCC

4 ORGANISATIONS REPRESENTENT LE TOGO POUR LES 4 PROCHAINES ANNEES

Créer par les chefs d'Etats africains pour faire face aux nombreux défis à relever pour le développement du continent, l'ECOSOCC enregistre de nouveaux représentants au rang desquels des togolais. Ainsi, les quatre représentants des organisations élurent lors de la deuxième Assemblée tenue du 18 au 22 Décembre 2014 à Addis-Abeba en Ethiopie pour le compte du Togo étaient face à la presse hier mardi au siège de l'ONG Aimes-Afrique à Lomé. Objectif, faire leur présentation officielle mais également expliquer aux hommes et femmes des médias le rôle de l'ECOSOCC.

Ainsi, à en croire le directeur de l'ONG Aimes-Afrique, ECOSOCC

est une plateforme des OSC accréditée par l'Union Africaine qui a pour mandat de promouvoir le dialogue entre toutes les couches de la population africaine sur des questions concernant le continent et son avenir ; établir des partenariats solides entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants, la diaspora, les syndicats, le secteur privé et les groupes professionnels et promouvoir la participation de la société civile africaine à la mise en œuvre des politiques et programmes de l'Union.

Le TOGO a vu élire deux organisations de la société civile



Les Représentants des 4 organisations

que sont CACIT et PASYD au plan national, représentées respectivement par les Honorables TOGBE Comlanvi M. Roméo, et AKPA Komi ; une organisation au plan régionale, REPAOC représentée par TETE BENISSAN Aho Guy et enfin une organisation

au plan continental, AIMES-AFRIQUE à la personne de Dr KODOM Serge Michel. Ce dernier élu au niveau continental, est également élu membre du Comité Permanent et préside le Groupe sectoriel « Programme intersectoriel ». Ce groupe en particulier est chargé de toutes les autres questions transversales non couvertes dans les autres groupes sectoriels telles que le VIH/SIDA, EBOLA, la coopération internationale, la coordination avec d'autres institutions et organes de l'Union, etc., et de la promotion de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Charles

Expo Milano 2015

LE TOGO VALORISÉ À TRAVERS SES PRODUITS AGRICOLES

Faure Gnassingbé : « La nourriture est la vie. Quand elle est disponible et abondante, elle nous procure les joies du partage en famille »

Démarré depuis mai dernier, l'exposition Milano 2015 a consacré une journée pour chaque pays participant à l'exposition. Ainsi le 21 août dernier a été la journée pour le Togo. Pour donner un éclat particulier à la journée, le numéro un togolais, Faure Gnassingbé a personnellement fait le déplacement avec une forte délégation. Dans un discours plein d'émotion, le chef de l'Etat a vanté le mérite de la présence du Togo à cette exposition. « Pour sa part, le Togo a choisi, comme vous le savez déjà, de consacrer tout son pavillon au groupe thématique des céréales et des tubercules », déclaré Faure Gnassingbé, pour qui, ce choix a été guidé par les réalités du terroir togolais. « Il tient compte aussi de notre détermination à inscrire l'agriculture togolaise dans la dynamique de la modernité.



Le mil le sorgho, le manioc, le fonio, l'igname, le manioc et la patate douce que vous aurez l'occasion de découvrir dans notre pavillon, sont depuis des siècles à cœur des habitudes alimentaires des togolais » a-t-il poursuivi.

Tout en félicitant les organisateurs, en particulier le commissaire général de l'expo, M. Bruno Pasquino, le président de la

République a exprimé sa gratitude aux autorités Italiennes et à celles de la région de Lombardie et de la ville de Milan, pour tous les efforts consentis en vue d'offrir un cadre idéal à tous les exposants. Pour le chef de l'Etat togolais, « la Nourriture est la vie. Quand elle est disponible et abondante, elle nous procure les joies du partage en



famille. Mais quand elle vient à manquer, c'est la paix sociale elle-même qui est menacée.

C'est pourquoi, à l'occasion de la journée nationale du Togo, je tiens à me féliciter de l'ensemble des initiatives prises par les organisateurs, pour stimuler tout au long de l'exposition universelle 2015, la réflexion et le débat sur des enjeux vitaux ».

L'expo Milano 2015 est organisée tous les cinq ans et le Togo est à sa troisième participation comme pays hôte. Le thème retenu cette année est : « nourrir la planète, énergie pour la vie ». Un thème très révélateur au vu de la situation de la famine qui mine le monde de nos jours.

Charles

Polémique autour de la présence d'Agbéyomé Kodjo à l'expo Milano 2015
QUAND SE RENDRE UTILE À SON PAYS EST UN CRIME AU TOGO !

L'exposition Universelle dénommée « Expo Milano 2015 » qui se tient en ce moment à Milan en Italie bat son plein. Le vendredi dernier, a été la journée dédiée au Togo. Une journée marquée par la présentation des produits togolais essentiellement agricoles et rehaussée par la présence d'une forte délégation togolaise conduite par le chef de l'Etat lui-même. Au sein de ladite délégation, figurait le leader du parti politique OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire), Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo, opposant au pouvoir de Faure Gnassingbé. Une présence mal vue par les détracteurs de l'ancien premier ministre qui le considère comme un traître de l'opposition.

En effet, certains opposants Togolais et leurs militants sont connus pour leur comportement atypique qui consiste à diffamer tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Approcher le pouvoir en place ou discuter avec celui-ci sur des sujets touchant l'intérêt du pays est un crime de lèse majesté, et il faut en découdre avec le poseur de l'acte.

Gilchrist Olympio en a fait les frais, tout simplement parce qu'il a signé en mai 2010, un accord de cohabitation avec le RPT d'alors, ceci pour permettre le vivre ensemble et la pacification du pays. Et pourtant,

cet accord a porté ses fruits et les dénonciateurs en ont bénéficié et continuent par jouir de cela à nos jours. Bassabi Kagbara, Gerry Taama n'en sont pas du reste dans cette attitude diabolique d'une partie de l'opposition, en l'occurrence, celle de la branche dite dure incarnée par Fabre, aujourd'hui leader de l'Alliance Nationale pour le Changement(ANC) et ses militants.

Est-ce un crime que de chercher à se rendre utile à son pays ? La question est là. Et nombreux sont les observateurs qui trouve cela très bas et ridicule.

Plusieurs fois, l'on a aperçu les responsables politiques de l'anc et d'autres formations politiques de l'opposition aux côtés du président de l'Assemblée Nationale dans des grandes rencontres à l'extérieur du pays. Peut-on savoir le pourquoi, ils s'engagent ainsi ?

Et pourquoi les commentaires et dénigrement ne sont-ils pas faits lorsqu'il s'agit des grosses sommes d'argent encaissées par les responsables de l'anc(puisqu'un responsable politique en a fait cas, et dit même détenir les preuves).

Cessons de diaboliser les citoyens pour leur position ou pour leur point de vue. La démocratie, c'est aussi la divergence de point de vue.



Agbéyomé Kodjo

Entre quelqu'un qui cherche à vendre positivement l'image de son pays, et celui qui au contraire le ternisse à travers mensonges et calomnies, lequel faut-il considérer ?

De grâce, Agbéyomé Kodjo, a fait le choix judicieux de servir son pays, même si certains de ses actes à un moment donné sont discutables. En optant pour ce choix, ce n'est pas une allégeance faite au pouvoir de Faure Gnassingbé, mais plutôt un choix républicain et patriotique.

Une telle démarche devrait inspirer Faure et tous ceux qui la considère comme étant une trahison. Même si Agbéyomé Kodjo l'avait fait par intérêt politique, pourquoi l'en voudrait-on ? Quelle loi le lui interdit ? Non les togolais doivent grandir en refusant de cautionner tout acte qui nuit au bien être commun comme celui posé à l'endroit du président d'OBUTS.

LM

Publication du rapport d'audit 2012 par l'ARMP

46 MILLIARDS F CFA DE MARCHÉS PASSÉS HORS PROCÉDURES, 6 AUTORITÉS CONTRACTANTES FONT FIGURES DE BONS ÉLÈVES, 23 AUTRES N'ONT PAS RESPECTÉ LES RÈGLES

Le rapport d'audit 2012 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics est connu depuis jeudi dernier. Il a été rendu public, lors d'une conférence de presse tenue à Lomé et animée par le Directeur Général de l'ARMP, René Kapou en présence des représentants des différents acteurs impliqués dans le processus de passation de marchés.

Devant les journalistes, le directeur général de l'ARMP a fait un compte rendu sans complaisance du rapport d'audit élaboré par le cabinet Grant Thornton International.

Ainsi, 46 milliards de F Cfa de marchés ont été conclus hors procédures par 8 sociétés et une institution. Il s'agit pour les premières, la Société Nouvelle des Phosphate du Togo, le Port Autonome de Lomé, la Nouvelle Société Cotonnier du Togo, la Loterie Nationale Togolaise, Togo télécom, Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin, Conseil National des Chargeurs du Togo, Société Togolaise des Eaux et pour l'institution, l'Université de Kara.



Les responsables de l'ARMP, à gauche René Kapou Le Directeur Général

Ceci dit, des irrégularités ont été relevées chez 23 autorités contractantes, 6 se sont bien illustrées notamment, le ministère des mines, le ministère du développement à la base, la société aéroportuaire de Lomé Tokoin, le conseil national des chargeurs du Togo et l'université de Lomé et celle de Kara.

Le rapport d'audit ainsi publié concerne 31 autorités contractantes mais seules 30 ont pu être auditées, a en croire le directeur général René

Kapou. Raison évoquée, le cabinet d'audit n'a pu avoir accès aux documents du ministère délégué auprès du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche chargés des Infrastructures Rurales.

C'est en référence au décret n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des Marchés Publics et Délégations de Service Public (CMPDSP), que l'ARMP publie les audits des marchés passés par les autorités contractantes.

Entre autres recommandations formulées par le cabinet d'audit à la fin de son rapport, la publication systématiquement de toutes les attributions provisoires et définitives, l'établissement d'un acte administratif sur l'archivage sous-tendue par des procédures qui permettraient de disposer de toutes les pièces relatives à la passation et l'exécution des marchés, l'établissement des rapports relatifs à la passation et à l'exécution des marchés passés au cours d'une gestion.

Ces rapports permettront aux organes de contrôle et de régulation, d'établir des statiques fiables.

Pour le directeur général de l'ARMP, les recommandations ainsi formulées favoriseront une meilleure application de textes et dans le but d'améliorer le système de passation des marchés publics.

Sont attendus désormais, les rapports d'audit de 2013 et 2014 puis 2015.

Charles Djade

Interview de Rock Lamboni, directeur exécutif de l'Association des Sapeurs Pompiers Volontaires du Togo (ASPV-Togo)

“Nous voulons faire un secours de proximité, de telle manière que le délai d'évacuation des sinistrés soit le plus minimum possible.”

Créée en janvier 2014, l'Association des Sapeurs Pompiers Volontaires du Togo (ASPV-Togo), dont les objectifs poursuivis sont entre autres, la protection des personnes vulnérables, des biens et de l'environnement, œuvre également dans le secourisme ou assistance des personnes.

Depuis lundi dernier et ce pour 5 jours, l'association est en atelier de formation de ses membres. Le directeur exécutif, Rock Lamboni que nous avons rencontré, a accepté de nous donner les raisons qui l'ont poussé à mettre en place cette association dans cette interview qui suit. Lisez!

Bonjour Rock Lamboni

Bonjour

Pourquoi l'association des Sapeurs Pompiers Volontaires du Togo ?

Merci. Vous savez que dans notre pays, depuis un moment, le phénomène de taxi-moto a pris de l'ampleur. Le nombre de Taxi-moto va sans cesse croissant, et ceci n'est pas sans conséquences avec l'augmentation de la population et les accidents qui se produisent chaque jour que Dieu fait. Au vue de tout ça, les sapeurs pompiers professionnels ne peuvent pas à eux seuls accomplir toutes les missions avec promptitude. Après que le chef de l'Etat ait pris un décret décrétant l'année 2014, comme année de la sécurité routière, il fallait au niveau de la



Rock Lamboni, Directeur Exécutif de l'ASPV-Togo

population s'organiser d'une manière d'une autre, pour apporter sa contribution pour aider les personnes vulnérables, les biens et l'environnement. C'est pour cela, nous nous sommes constitués pour

créer l'association.

Depuis lundi vous êtes en formation de vos membres et ce pour 5 jours, peut-on savoir le contenu de cette formation ?

Quand nous avons lancé la création de cette organisation à but non lucratif, les jeunes se sont manifestés. Et, à un moment donné, nous ne pouvons mettre les jeunes dans des ambulances sans aucune formation pour secourir. S'ils le font sans aucune formation, ils risquent encore d'aggraver la blessure des sinistrés ou même de les tuer. C'est pour cela que nous avons sollicité le corps des sapeurs pompiers de former ces jeunes en secourisme pour l'instant afin qu'ils viennent en aide à la population.

(Suite à la page 7)

le Messager

Lu sur le net !

Faire l'amour c'est bon pour la santé Comment concilier sexe et maladie ?

En plus des sensations intenses qu'ils procurent, les câlins sous la couette seraient bénéfiques pour la santé. Faire l'amour augmenterait l'espérance de vie, préviendrait l'apparition de problèmes cardiaques et même de certains cancers. Quand plaisir rime avec santé...

"Réduisez votre consommation d'alcool, arrêtez de fumer et... faites plus souvent l'amour" ! Tels pourraient être les conseils que vous donnera demain votre médecin. En effet, depuis de nombreuses années différents travaux s'intéressent aux effets sur la santé des rapports sexuels. Et pratiquement tous soulignent les bénéfices de cette activité sur la durée de vie et la prévention de certaines maladies.

Quand le sexe n'envoie pas au ciel...

D'une manière générale, les relations sexuelles régulières feraient baisser le taux de mortalité chez l'homme. Une recherche suédoise 1 de 1981 avait souligné un taux de mortalité plus fort que la moyenne chez les hommes de 70 ans qui avaient cessé depuis plusieurs années leur activité sexuelle. Mais ses bénéfices ne concernent pas que les seniors. Début 1997, une étude britannique 2 a suivi 918 hommes âgés de 45 à 59 ans pendant quatre ans. Elle a démontré que, durant cette période, le taux de mortalité des hommes avec au moins deux relations sexuelles par semaines était deux fois plus bas que le taux de mortalité de ceux qui en avaient moins d'une par mois. Attention, au-delà de deux rapports sexuels, aucune proportionnalité n'a été constatée entre le nombre de rapports sexuels et la baisse du taux de mortalité.

J'y mettrai tout mon coeur

Les vertus thérapeutiques de l'activité sexuelle concernent principalement le coeur. En effet, l'étude britannique précédemment citée souligne une baisse des risques cardiaques liés à la fréquence des relations sexuelles. Ces bienfaits sur le coeur sont également évoqués pour les deux sexes dans des travaux américains publiés en l'an 2000 3.

Bien sûr, ce bénéfice reste discutable : faire l'amour n'est somme toute qu'un exercice physique, or les bienfaits pour le coeur de l'activité physique sont bien connus ! A chacun son sport...

La petite mort sans la grande...

Evidemment, certains ne manqueront pas d'évoquer les risques d'apnée (décès durant l'orgasme) et citerons l'exemple du président français Félix Faure, mort en 1899 à l'Élysée dans les bras de sa maîtresse...

Qu'ils se rassurent, l'étude américaine citée plus haut 3 a évalué les risques d'attaque cardiaque liés à cet exercice particulier. Certes, elle démontre que le risque d'infarctus du myocarde est 2,5 fois plus important durant les deux heures qui suivent une relation sexuelle. Néanmoins, ce risque reste extrêmement faible : l'augmentation du risque d'accident cardiaque est de 0,01 % sur un an pour une fréquence d'une relation sexuelle par semaine.

Orgasme et prostate : même combat ?

Outre d'éventuels effets sur le coeur, faire l'amour pourrait prévenir l'apparition de certains cancers. Ainsi, une étude japonaise 4 de 1990 menée sur cent hommes pendant trois ans aurait démontré une baisse du risque de cancer de la prostate liée à une augmentation de la fréquence des orgasmes. Néanmoins, cette étude dénote également une augmentation du risque en cas d'activité sexuelle soutenue entre 30 et 50 ans...

A suivre...

Insolite

DEUX JUMELLES ACCOUCHENT EN MÊME TEMPS DE LEUR PREMIER ENFANT



C'est un événement heureux... mais aussi très rare ! Deux sœurs jumelles âgées de 25 ans ont accouché les 3 et 4 août, à seulement 12 heures d'intervalle. Comme elles l'ont raconté à La Voix

du Nord, Gwendoline et Mélanie étaient tombées enceintes à quelques jours d'intervalle par le plus grand des hasards.

« J'essayais de me retenir »

Gwendoline a donné

naissance à un petit Lenny à la clinique Saint-André, à Lambres-lez-Douai (Nord), quelques heures avant que sa sœur accouche d'une fillette nommée Zélie. « Je ne voulais même pas aller à la maternité pour ne pas accoucher le même jour, pour qu'elle profite de son moment », a confié avec amusement Mélanie. « J'essayais de me retenir le plus longtemps possible ! » Épatée par ces naissances simultanées, la sage-femme de la clinique a déclaré qu'elle pensait que « le fait que Gwendoline ait accouché a déclenché le travail de sa sœur ». « Pour moi, c'est un mécanisme de l'inconscient », assure-t-elle.

IL VIT EN COUPLE AVEC UNE POUPÉE EN SILICONE DEPUIS 4 ANS

La photographe allemande Sandra Hoyn nous montre à travers des photos, une relation pas commune entre un homme et sa poupée en silicone.

Est-ce possible pour un humain d'avoir des sentiments pour une poupée, de l'aimer ?

Dirk (son nom a été changé) vit avec Jenny, une poupée en silicone de 50 kg depuis 4 ans. Il a acheté la poupée 6000 EUR après une dépression et parce qu'il ne voulait pas être seul.

La poupée est tellement réelle qu'elle n'est pas juste une poupée gonflable ou un sex toy, mais elle est devenue une véritable partenaire.

C'est une véritable relation amoureuse qui s'est créée. Dirk peut l'entendre et lui parler. Dirk est heureux. Sa poupée la rassure et la reconforte. Il ne pourrait plus vivre sans elle.

La photographe a rencontré Dirk sur un forum internet en octobre 2014. Elle leur a rendu visite chez eux. Elle voulait montrer à travers ses photos qu'il était possible d'être heureux sans être forcément dans la norme.



Dirk et Jenny ont un emploi du temps bien rodé. Chaque soir à 18h, ils regardent la télé dans le canapé.



Dirk tenant le visage de Jenny dans ses mains. Jenny est une âme d'un autre monde. Elle est l'énergie d'un monde sans cerveau.



Avec mes autres femmes, je devais toujours me battre pour être aimé. Pas avec Jenny, j'ai trouvé la paix.



Il est difficile de nettoyer Jenny de l'intérieur après les relations sexuelles. Donc je préfère jouir à l'extérieur d'elle. Au début nous faisons beaucoup d'amour, comme beaucoup de couples. Maintenant, c'est moins important pour nous.



Dirk portant Jenny dans la salle de bain. Il doit enlever la porte pour qu'elle puisse passer. Elle est tellement sensible et impuissante.



Jenny me reconforte. C'est une bonne thérapeute. Elle a complètement changé ma vie, ma façon de penser, ma définition de la liberté et de l'amour.



Dirk et Jenny assis devant l'ordinateur. Ils tiennent un blog où ils racontent leur vie.



Transparence-Equité-Développement

LE RAPPORT D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES EN 2012 EN QUELQUES MOTS

Le cabinet *Grant Thornton Sénégal* a été retenu pour cet audit et a produit, à la fin de sa mission, 31 rapports, un par autorité contractante et un rapport de synthèse.

Cette mission est la troisième après celles de 2010 et 2011 et sa particularité est que 2012 est :

- la première année de mise en œuvre effective des textes actuels qui régissent les marchés publics et délégations de service public ;
- l'année de l'opérationnalisation effective des structures de gestion des marchés publics, notamment ARMP, la DNCMP et les AC.

OBJECTIF DE L'AUDIT DES MARCHES

- s'assurer du respect des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics dans le cadre des marchés passés en revue pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 ;
- donner un jugement sur la conformité des procédures de passation des marchés publics et les modalités de gestion des contrats au regard des exigences réglementaires.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des marchés publics et des délégations de service public ;
- exprimer une opinion sur les procédures de passation des marchés publics ;
- évaluer l'exhaustivité, l'efficacité et la pertinence du traitement des recours des soumissionnaires par l'ARMP ;
- évaluer l'organisation et le fonctionnement des commissions des marchés des AC par rapport aux dispositions du Code et ses textes d'application ;
- apprécier le contrôle a priori de la DNCMP sur les marchés sélectionnés ;
- procéder à l'audit de l'exécution physique d'un échantillon de marchés.

Autorités contractantes	Montant en milliards de FCFA
Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT)	22,78
Port Autonome de Lomé (PAL)	16,2
Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT)	3,3
Loterie Nationale Togolaise (LONATO)	1,94
Togo Telecom	1,12
Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT)	0,54
Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT)	0,48
Société Togolaise des Eaux (TdE)	0,38
Université de Kara	0,12
Togo Cellulaire	Informations non communiquées
Ministères et collectivités locales	Informations non disponible

- Non respect des procédures de passation des marchés de demande de cotation
- Déficit de connaissances liées à la gestion des marchés publics
- Non respect des dispositions en matière d'établissement de rapport au sein des autorités contractantes
- Non approbation des marchés ou leur approbation par des personnes non habilitées
- Déficit de signature des marchés par les personnes responsables des marchés publics
Pour toutes les autorités contractantes auditées, la commission de contrôle des marchés publics n'effectue pas de contrôle de régularité des procédures de passation de marchés, pour les marchés supérieurs à un seuil fixé par voie réglementaire.
- Non fiabilité des statistiques sur les marchés publics
- Irrégularités relatives aux procédures de traitement des recours

LA MISSION A ETABLI 4 CATEGORIES D'AUTORITES CONTRACTANTES EN FONCTION DES IRREGULARITES CONSTATEES

Catégorie A: Globalement satisfaisant
La cour des comptes
Catégorie B: Irrégularités non substantielles
<ul style="list-style-type: none"> ✓ le ministère des mines et de l'énergie ; ✓ le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes ; ✓ la Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) ;

ECHANTILLON

Autorités contractantes auditées : 31 sur 64 dont 15 ministères et 16 sociétés d'Etat et organismes publics

Nombre de contrats signés par les 31 AC	Nombre de contrats audités	Pourcentage
831	263	32%
Montant des contrats signés par les 31 AC	Montant des contrats audités	Pourcentage
93,26 Milliards de FCFA	74,92 Milliards de FCFA	80%

CRITERE DE SELECTION DES AUTORITES CONTRACTANTES AUDITEES

- La fréquence du contentieux enregistré : tous les marchés ayant fait l'objet de recours sont systématiquement intégrés ;
- Le seuil financier du marché : montants élevés des marchés
- La spécificité, la complexité et le degré de sensibilité

PRINCIPAUX CONSTATS DE L'AUDIT

- Non établissement des avis généraux de passation des marchés
- Absence d'inscription préalable des marchés publics dans le plan de passation des marchés

30% des marchés audités n'ont pas été inscrits dans le plan prévisionnel de passation des marchés (PPM).

Une dizaine d'autorités contractantes sont incriminées.

- Risque de fractionnement de certains marchés

Chaque service (ou direction) élabore son propre plan de passation des marchés au niveau des ministères et l'exécute sans tenir compte des marchés passés par les autres directions et services du département ministériel.

- Non publication des attributions provisoires et définitives

- Déficit d'archivage des dossiers

- Dépenses réalisées hors procédures de passation des marchés publics

1

<ul style="list-style-type: none"> ✓ le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) ; ✓ l'Université de Kara ; ✓ l'Université de Lomé.
Catégorie C: Irrégularités substantielles
Le reste des AC sauf le Ministère délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales
Catégorie D: Pas de documents pour apprécier
Ministère délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales

QUELQUES RECOMMANDATIONS

- publier leurs AGPM respectifs dans un délai raisonnable (par exemple avant la fin du mois de janvier de la gestion concernée). La publication qui est du ressort de l'AC devrait également se faire selon des modalités bien définies par l'ARMP ;
- publier systématiquement toutes les attributions provisoires et définitives ;
- apprécier les seuils de passation par rapport aux commandes de l'ensemble des structures du ministère et non par rapport aux besoins spécifiques à chaque direction ou service pour éviter le risque de fractionnement des marchés ;
- établir un acte administratif sur l'archivage sous-tendue par des procédures qui permettraient de disposer de toutes les pièces relatives à la passation et l'exécution des marchés ;
- sauvegarder les dossiers de marchés et de rendre plus aisée leur obtention : ceci nécessite un isolement des archives des dossiers de marchés dans un local prévu spécifiquement à cet effet ;
- mettre en place une stratégie interne et globale de formation et de mise à niveau des acteurs des marchés publics au regard de la nouvelle réglementation en vigueur et de ses évolutions ultérieures ;
- établir les rapports relatifs à la passation et à l'exécution des marchés passés au cours d'une gestion. Ces rapports permettront aux organes de contrôle et de régulation d'établir des statistiques fiables.

www.armp-togo.com

N° vert de l'ARMP : 80 00 88 88

2

Interview de Rock Lamboni, directeur exécutif de l'Association des Sapeurs Pompiers Volontaires du Togo (ASPV-Togo) Suite

Comment comptez-vous travailler sur le terrain ?

Notre stratégie est très claire. Nous venons de réceptionner 2 ambulances. C'est vrai que nous comptons normalement en avoir 4. Ainsi, nous allons mettre une ambulance à Adidogomé, une autre à Agoè Assiyéyé, la 3e ambulance au niveau du stade de Guégué, et la 4e à Baguida. Nous allons mettre les ambulances dans la périphérie nord, sud-Est et Sud-Ouest de Lomé, afin que les pompiers professionnels puissent se charger des accidents dans le centre ville. Nous voulons faire un secours de proximité, de telle manière que le délai d'évacuation des sinistrés soit le plus minimum possible.

Dans l'acquisition de ces ambulances vous avez certainement eu à faire recours aux bailleurs de fonds, peut-on les connaître ces bailleurs de fonds, et qu'est ce que vous attendez d'autres bailleurs et surtout du gouvernement aussi ?

Nous tenons sincèrement à remercier du fond du cœur, le Fonds des Nations Unies pour la Population, à travers son représentant, le docteur Koffi Justin, qui depuis la création de cette association n'a cessé de nous apporter des soutiens. Grâce à cette institution internationale, nous avons commencé par former des jeunes, nous avons pu acquérir 2 ambulances, il y a 2 encore que nous attendons. Nous comptons sur la bonne volonté de tous les bailleurs de fonds pour avoir tous les moyens à notre disposition.

Quelle est la part de contribution du

gouvernement par rapport à cette initiative ?

Le gouvernement a apporté son poids pour la réussite de cette initiative, d'autant plus que, quand nous avons sollicité la création de cette association, le gouvernement n'a pas du tout hésité à nous soutenir. Il nous a donné tous les moyens nécessaires pour que nous puissions nous installer sur le terrain. Et c'est à travers le gouvernement que les sapeurs pompiers professionnels ont décidé de former tous les jeunes. Donc, le gouvernement aussi nous apporté son appui.

Est-ce qu'on peut avoir une idée sur la date de l'effectivité des activités de votre association sur le terrain. Vous venez vous-mêmes de le dire, qu'il y a une recrudescence des accidents de la route et vite faire pour mettre à la disposition vos éléments sur le terrain serait une bonne chose et c'est le souhait des populations ?

S'il plaît à dieu, à partir du 1er octobre toute la population verra les véhicules de secours à victime ASPV, sur le terrain. Nous n'avons pas encore le numéro vert, mais nous verrons. Du jour au lendemain, avant cette date, nous allons donner le numéro vert à toute la population afin que, quand il y a un sinistre qu'elle n'hésite pas à appeler les pompiers volontaires qu'ils viennent à leur aide.

Merci Rock Lamboni

C'est moi qui vous remercie

Interview réalisée par la rédaction du journal « Le Messager »

Salon international Automoto et connexes C'EST DU 2 AU 11 OCTOBRE PROCHAIN

La deuxième édition du salon international Automoto et connexes se déroulera du 2 au 11 octobre prochain. L'annonce a été faite par les initiateurs mardi 18 août 2015 au centre Bluezone à Lomé au cours d'une conférence de presse.

Ce rendez-vous sera une occasion pour les concessionnaires auto-moto, compagnies d'assurance, banques, distributeurs de lubrifiants et carburants, garages d'entretien et maintenance, auto-écoles, sociétés de location de véhicule, de se vendre davantage et se faire connaître par le public.

Pour le directeur du salon, Amen kouassivi Akly, le salon international Automoto et connexes de Lomé est un biennal de dix jours d'expositions, de sensibilisations, de conférences, ateliers et ambiances autour de l'automobile et la moto.

« Nous invitons les opérateurs avisés à réagir nombreux et

promptement pour une meilleure organisation. Nous convions les exposants à préparer leur participation à cet événement dédié à ces matériels plus que nécessaires de nos jours pour le déplacement, le loisir, la communication, le commerce et le développement dans son ensemble », a indiqué Amen kouassivi Akly.

A part l'exposition des véhicules et les conférences et sensibilisations, d'autres innovations sont également prévues, notamment des essais véhicules, des pistes spéciales de tour en voiture de luxe et moto quatre roues, des espaces de jeux vidéo de course auto moto, des journées médias, des grands jeux de code de la route dotés de prix, des spectacles d'animations ainsi que d'autres innovations.

Le salon est organisé par le Togo, le Bénin et autres collaborateurs avec la société Nsia Assurance sous l'égide du président de la République du Togo.

Charles

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015



Pour tout renseignement, composer le 8201

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé

Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire

Un formulaire de demande dûment rempli

Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges

PUB

GOLD & DIAMOND HOTEL

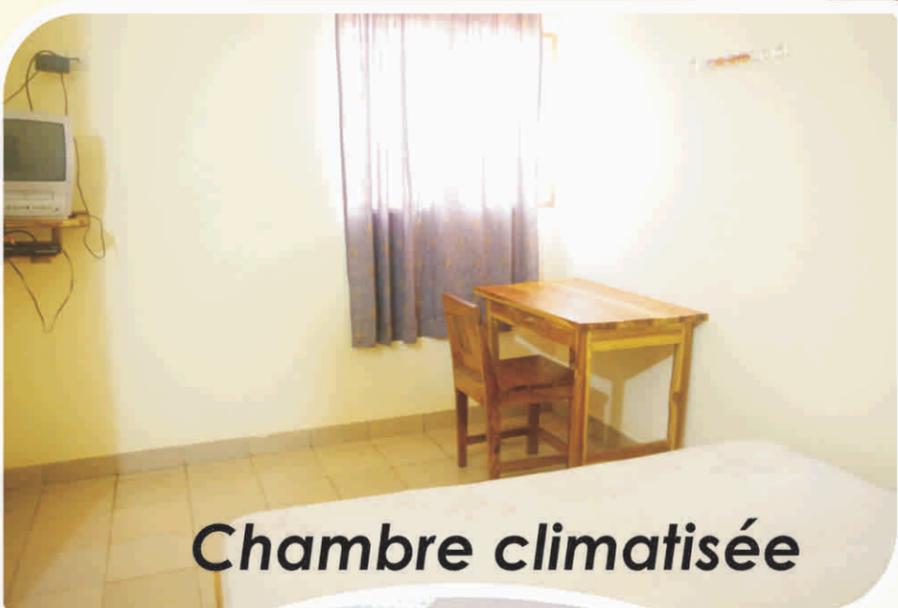
CHAMBRES CLIMATISEES - SALLE DE CONFERENCES
RESTAURANT



La Réception



Le couloir



Chambre climatisée



Chambre climatisée



Salle de conférence



+228 92 56 56 06

+228 97 54 66 66

Ahépe-Akpossa à 12 Km à l'Ouest de Tabligbo
E-mail: golddiamond.ahepeotel@yahoo.fr